

INVITATION

**À l'occasion du 73^e anniversaire
de la Victoire du 8 mai 1945**

Agnès Le Brun,
Maire de Morlaix,

Yvon Prémel,
Maire-adjoint et Correspondant Défense

Dominique Caraës,
*Président du Comité d'entente
des associations patriotiques*

le Comité d'entente

vous prie de bien vouloir participer
aux cérémonies de commémoration,

le mardi 8 mai 2018 à 10 h

Stèle des cheminots, quai de la gare
Monument aux Morts, Square de la Résistance
Monument aux Morts de Ploujean

*Un cocktail sera servi à l'issue des cérémonies,
à la salle socioculturelle de Ploujean.*

Pour celles et ceux qui le souhaitent, un autobus sera mis à disposition et partira du bourg de Ploujean à 9 h 45. Il passera ensuite devant la salle municipale pour se rendre à la gare de Morlaix, puis au square de la Résistance, avant de revenir à Ploujean.

Contact : Fêtes et Cérémonies - 02 98 15 20 66
fetesetceremonies@villedemorlaix.org



VILLE DE MORLAIX

PROTOCOLE

U.D.A.C. U.F. A.C.P.G. A.M.M.A.C. C.A.T.M. U.N.S.O.R.
U.N.A.D.I.F. A.F.M.D-29 F.N.A.C.A. O.N.A.C.
A.N.P.N.O.G.D. SOUVENIR FRANÇAIS

73^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Déroulement des cérémonies

- 10 h - Rassemblement devant la Stèle des cheminots, quai de la gare
- Dépôt de gerbes
 - Sonnerie aux Morts
 - Minute de silence
 - Hymne national
 - Transport par le bus
- 10 h 30 - Rassemblement devant le Monument aux Morts, Square de la Résistance
- Mise en place du piquet d'honneur
 - Lecture de l'Ordre n°9 du Maréchal de Lattre de Tassigny par Monsieur Dominique Caraës, président du Comité d'entente des associations patriotiques
 - Lecture du message national de l'Ufac par Monsieur Bernard Le Floch, président départemental de l'Ufac
 - Hommage de Madame Agnès Le Brun, Maire de Morlaix
 - Lecture du message national de Madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées
 - Dépôt de gerbes
 - Sonnerie aux Morts
 - Minute de silence
 - Hymne national
 - Les officiels saluent les drapeaux et remercient les porte-drapeaux des associations présentes
 - Transport par le bus
- 11 h - Rassemblement devant le Monument aux Morts de Ploujean
- Dépôt de gerbes
 - Sonnerie aux Morts
 - Minute de silence
 - Hymne national
 - Les officiels saluent les drapeaux et remercient les porte-drapeaux des associations présentes
- 11 h 15 - Réception à la salle socioculturelle de Ploujean